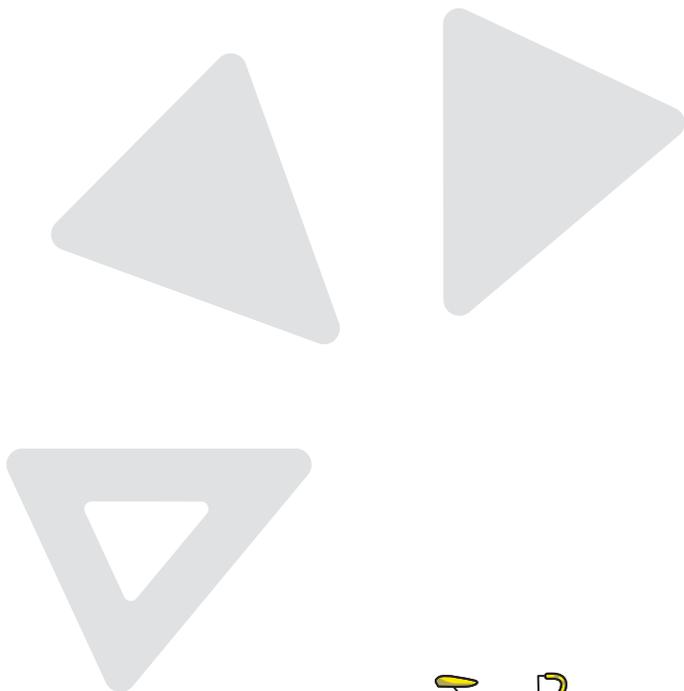


YUZZU

L'ASSURANCE, SI SIMPLE, ÇA SURPREND







L'ASSURANCE VÉLO ADAPTÉE À VOS BESOINS

Vous cherchez une assurance vélo au meilleur prix et entièrement adaptée à vos besoins ? Avec Yuzzu, vous prenez la route facilement, en toute quiétude. Nous veillons à vous offrir la meilleure couverture qui correspond à votre style de vie. *Logique non ?*

CHEZ NOUS, L'ASSURANCE EST SI SIMPLE QUE ÇA SURPREND



Assuré simplement

Nous rendons l'assurance simple et transparente par une explication claire, des démarches faciles, en toute tranquillité.



Offre personnalisée

Votre profil et votre mode de vie déterminent votre prime. Avec nous, vous payez toujours le prix juste.



Nous sommes là pour vous

Un nouveau vélo, une question ou un petit accident ? Nous vous accompagnons vite et efficacement dans chaque situation.



VOTRE ASSURANCE VÉLO INDISPENSABLE

Une assurance vélo peut s'avérer extrêmement utile que vous possédiez un nouveau vélo (électrique) ou non. De plus, votre vélo est important mais vous en tant que cycliste aussi !

ASSURER VOTRE VÉLO

Un vélo de qualité est généralement un investissement important que vous perdez dès que votre vélo est volé ou endommagé. Voilà pourquoi vous pouvez assurer les nouveaux vélos contre le vol et les dommages matériels.

ASSURER VOTRE SÉCURITÉ

En tant qu'usagers de la route vulnérables, vous et vos passagers pouvez rapidement subir de graves dommages corporels. Heureusement, vous pouvez toujours compter sur notre assurance conducteur qui intervient en cas de lésions corporelles.

ASSURER VOTRE BALADE À VÉLO

Vous voulez être certain d'arriver à destination en cas d'accident ou de panne ? Notre assistance vous aide toujours à reprendre la route !

Attention !

Les dommages causés à des tiers sont couverts par la Responsabilité Civile (RC) de l'Assurance familiale et non pas par cette assurance vélo. Exemple : votre vélo percute accidentellement un piéton et cette personne est blessée.

Qu'en est-il des speed pedelecs ?

Si votre vélo est autonome et que sa vitesse dépasse 25km/h, il relève de la catégorie "cyclomoteur". C'est pourquoi une assurance Responsabilité Civile (RC) est obligatoire. N'hésitez pas à consulter notre Assurance Cyclo.

NOS FORMULES POUR VOTRE VÉLO

Aller chez le boulanger à vélo ou franchir cette chaussée pavée ? Puisque chaque situation est différente, vous pouvez composer votre assurance vous-même. Notre assurance vélo flexible vous offre le choix parmi les formules suivantes : vol, vol et dommages matériels, protection du cycliste et enfin assistance.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des différentes formules. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.yuzzu.be ou adressez-vous à l'un de nos conseillers, par téléphone ou dans l'un de nos shops.



VOL

Vous avez choisi votre nouveau vélo avec soin et vous souhaitez donc également le protéger au mieux contre le vol. Heureusement, vous pouvez compter sur Yuzzu !

DÉTAILS

- ▶ Vous ne payez pas de franchise
- ▶ Votre vélo et ses accessoires conservent leur valeur d'achat pendant les 2 premières années
- ▶ Les accessoires fixés à votre vélo sont également couverts
- ▶ Vous êtes assuré jour et nuit, que ce soit sur un emplacement intérieur ou extérieur
- ▶ Votre vélo reste protégé contre le vol même lorsque vous le prêtez à des membres de la famille ou des amis
- ▶ Vous êtes couvert dans le monde entier

VOL ET DOMMAGES MATÉRIELS

Si vous souhaitez protéger votre nouveau vélo contre le vol mais également contre toutes les sortes de dommages matériels, cette formule complète est faite pour vous. Outre la protection contre le vol, vous bénéficiez également des avantages suivants.

DÉTAILS

- ▶ Une franchise anglaise de 100 € est d'application. Si les frais de réparation sont supérieurs à 100 €, nous remboursons l'intégralité et vous ne devez pas payer de supplément !
- ▶ Même pour les dommages que vous avez occasionnés accidentellement
- ▶ Vous êtes couvert dans le monde entier

Attention : uniquement pour de nouveaux vélos ! Les options ci-dessus sont uniquement disponibles si vous assurez un nouveau vélo. Par conséquent, votre vélo ne peut pas avoir plus d'un an, l'âge du vélo est déterminé sur base de la date mentionnée sur la première facture d'achat. Par ailleurs, vous devez également nous fournir la facture d'achat de votre vélo et des éventuels accessoires fixés (achetés séparément du vélo).

PROTECTION DU CYCLISTE

Il en faut peu pour faire une chute à vélo. En tant qu'usagers de la route vulnérables, vous et vos passagers pouvez rapidement subir des dommages corporels. C'est pourquoi nous proposons notre assurance protection du conducteur ! Cette couverture rembourse vos frais médicaux et intervient dans le cadre de votre incapacité de travail après un accident avec blessures.

DÉTAILS

- ▶ Couvre également vos enfants et vos animaux de compagnie lorsqu'ils sont passagers
- ▶ Couvre également votre équipement de sécurité
- ▶ La couverture s'applique à tous les vélos (même pour un vélo de location)
- ▶ La participation à des courses cyclistes amateurs (non-rémunérées) est assurée
- ▶ Vous êtes couvert dans le monde entier

ASSISTANCE

Vous profitez d'une belle balade et subitement, votre vélo ne peut plus rouler. Voilà une situation plutôt embêtante. Grâce à notre formule Assistance, nous venons sur place et nous vous aidons à reprendre rapidement la route. Si c'est impossible, nous veillons à ce que vous rentriez chez vous sans problème.

DÉTAILS

- ▶ Jusqu'à 3 interventions par an
- ▶ La couverture s'applique à tous les vélos (même pour un vélo de location)
- ▶ Vous avez la possibilité d'obtenir une indemnité pour louer un vélo de remplacement
- ▶ Nous vous assistons en Belgique et jusqu'à 50 km au-delà de nos frontières

Option individuelle ou famille

Vous pouvez souscrire votre assurance conducteur et assistance individuellement ou pour vous et pour toute votre famille. L'option individuelle est uniquement valable pour vous (la personne assurée). L'option familiale est valable pour vous et pour toutes les personnes qui vivent sous votre toit - qu'ils soient vos passagers ou qu'ils roulent seuls.



CUMULEZ LES **AVANTAGES** CHEZ YUZZU

- Pour chaque contrat complémentaire que vous signez, vous bénéficiez de 2 mois d'assurance gratuite pendant la première année du contrat.

AUTRES ASSURANCES DE YUZZU

Profitez aussi de notre expérience pour protéger votre moto, votre véhicule utilitaire, votre habitation et votre famille. Nous sommes là à chaque étape de votre vie !



L'ASSURANCE AUTO

Notre assurance auto vous permet de prendre la route sans tracas. Nous offrons différentes formules pour que votre voiture, vous-même et vos passagers soyez protégés. Vous roulez dans un certain type de véhicule, vous roulez peu ou vous êtes équipé d'un système d'aide à la conduite ? Vous payez moins cher.



L'ASSURANCE VEHICULE UTILITAIRE

Les conducteurs de véhicules utilitaires sont aussi les bienvenus chez nous. La RC peut être complétée par une Mini Omnium ou une Omnium Complète. Vous pouvez aussi choisir entre différentes options.



L'ASSURANCE MOTO

Nous savons que les conducteurs d'une moto sont la plupart du temps des conducteurs prudents. C'est pourquoi nous leur offrons aussi un tarif adapté : si votre voiture est déjà assurée chez nous et que vous êtes âgé d'au moins 30 ans, vous payez votre assurance RC jusqu'à 60 % moins cher.



L'ASSURANCE HABITATION ET FAMILIALE

Votre chez-vous est sacré. C'est votre cocon, que vous soyez propriétaire ou locataire. Notre assurance pour habitation et contenu vous protège contre les dommages à votre bâtiment ou à vos biens personnels. De cette façon, vous vous sentez chaque jour en sécurité chez vous.



Notre assurance familiale vous protège vous, votre famille et même vos animaux de compagnie, parce qu'un accident est si vite arrivé. Vous ne devez donc pas vous inquiéter si un membre de votre famille occasionne des dommages corporels ou aux biens d'autrui, même à l'étranger.

CARACTERISTIQUES DES PRODUITS D'ASSURANCE AUTO, MOTO, VEHICULE UTILITAIRE, VÉLO DE YUZZU S.A.

Appellation du produit : l'Assurance Auto, Moto, Véhicule utilitaire et Vélo sont des produits de Yuzzu s.a.

Durée du produit : les polices d'Assurance Auto, Moto, Véhicule utilitaire et Vélo sont conclues pour une période d'un an, renouvelable.

Aspects financiers du produit : l'Assurance Auto, Moto et Véhicule utilitaire sont des produits de branche 10.

Couverture : voir les conditions générales sur www.yuzzu.be.

Principaux risques non garantis : nous vous invitons à parcourir nos conditions générales sur www.yuzzu.be, qui reprennent nos couvertures garanties, mais aussi nos exceptions et exclusions.

Conditions contractuelles : voir les conditions générales sur www.yuzzu.be.

Offre de contrat: 02 505 66 00

Application du droit : les produits d'Assurance Auto, Moto, Véhicule utilitaire et Vélo de Yuzzu s.a. (compagnie d'assurance belge) sont soumis à la législation belge.

Plaintes : vous pouvez adresser toute réclamation à Yuzzu s.a., avenue du Port 86C boîte 117, 1000 Bruxelles. Si vous estimez ne pas avoir reçu de solution appropriée de cette manière, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman des assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles. Vous avez toujours la possibilité de demander l'intervention d'un juge.

CARACTERISTIQUES DES PRODUITS D'ASSURANCE HABITATION ET D'ASSURANCE FAMILIALE DE YUZZU S.A.

Appellation du produit : l'Assurance Habitation et Familiale sont des produits de Yuzzu s.a.

Durée du produit : les polices d'Assurance Habitation et Familiale sont conclues pour une période d'un an, renouvelable.

Aspects financiers du produit : l'Assurance Habitation et Familiale sont des produits des branches 8 et 13.

Couverture : voir les conditions générales sur www.yuzzu.be.

Principaux risques non garantis : nous vous invitons à parcourir nos conditions générales sur www.yuzzu.be, qui reprennent nos couvertures garanties, mais aussi nos exceptions et exclusions.

Conditions contractuelles : voir les conditions générales sur www.yuzzu.be.

Offre de contrat: 02 505 66 00

Application du droit : les produits d'Assurance Habitation et Familiale de Yuzzu s.a. (compagnie d'assurance belge) sont soumis à la législation belge.

Plaintes : vous pouvez adresser toute réclamation à Yuzzu s.a., avenue du Port 86C boîte 117, 1000 Bruxelles. Si vous estimez ne pas avoir reçu de solution appropriée de cette manière, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman des assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles. Vous avez toujours la possibilité de demander l'intervention d'un juge.



VOUS AVEZ UNE QUESTION,
BESOIN D'UN CONSEIL ?
NOUS SOMMES À VOTRE DISPOSITION.

- ▶ www.yuzzu.be/fr/contact
- ▶ Contactez-nous au **02 505 66 00** du lundi au vendredi de 08h30 à 19h30
- ▶ Rendez-vous dans un de nos shops www.yuzzu.be/fr/contact

Le détail des couvertures, limites et conditions de l'assurance Vélo sont décrites dans les conditions générales et la fiche produit disponibles sur yuzzu.be ou sur simple demande. Les assurances Auto, Moto, Véhicule utilitaire, Vélo, Habitation et Familiale sont des produits de Yuzzu SA. Limites et conditions sur www.yuzzu.be. Yuzzu SA - Siège social : avenue du Port 86C bte 117, 1000 Bruxelles - Belgique - N° BCE. : TVA BE 0456.511.494 - RPM Bruxelles - Banque IBAN BE66 7512 0271 0943 - BIC : AXABBE22 - Ligne info : 02 505 66 00 - Fax : 02 505 67 99 - www.yuzzu.be - Société d'assurances agréée par A.R. du 30/06/1996 pour pratiquer les branches 1.a, 3, 10.a, 10.b, 16, 17, 18 (M.B. 31/07/1996) et par A.R. du 22/05/2000 pour pratiquer les branches 8, 9, 13 (M.B. 16/06/2000) sous le code 1455 auprès de la Banque Nationale de Belgique, sise à B-1000 Bruxelles, Boulevard de Berlaimont 14. Cette brochure promotionnelle ne constitue pas une obligation contractuelle et ne reflète pas toutes les conditions générales relatives aux produits d'assurance Auto, Moto, Véhicule utilitaire, Vélo, Habitation et Familiale, qui sont disponibles sur notre site.